

FINANCES

DECISION MODIFICATIVE N°2 BUDGET PRINCIPAL 2019

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Il est proposé au comité syndical cette décision modificative n°2 concernant le budget principal :

Section d'investissement :

Dépenses	
Compte 21571 : Matériel roulant	- 40 000 €
Compte 2313 : Immobilisations en cours	- 45 000 €
Total dépenses	- 85 000 €
Recettes	
Compte 28188 : Autres immobilisations corporelles	- 85 000 €

Section de fonctionnement :

Dépenses	
Compte 60628 : Autres fournitures non stockées	20 000 €
Compte 6156 : Maintenance	25 000 €
Compte 64111 : Rémunération principale	90 000 €
Compte 6531 : Indemnités des élus	10 000 €
Compte 6542 : Créances éteintes	40 000 €
Compte 6811 : Dotations aux amortissements	- 85 000 €
Total dépenses	100 000 €
Recettes	
Compte 6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	15 000 €
Compte 6459 : Remboursements sur charges de sécurité sociale	15 000 €
Compte 70632 : Prestations de service	20 000 €
Compte 744 : FCTVA	30 000 €
Compte 7788 : Produits exceptionnels divers	20 000 €
Total recettes	100 000 €

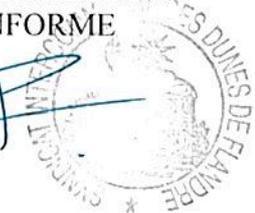
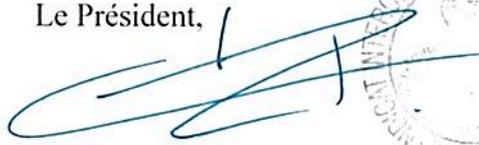
Le Comité Syndical,

- Oûi l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Décide l'inscription des crédits nécessaires à la présente décision modificative n°2 au budget principal 2019 et autorise la passation des opérations comptables correspondantes
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tous documents à intervenir

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet
Et publié le 11 DEC. 2019

Fait à Dunkerque, le 5 décembre 2019
POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,



Frédéric VANHILLE.

République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal
Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du
Comité Syndical
Du Syndicat Intercommunal des
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 28 novembre 2019

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du jeudi 5 décembre 2019 – 18 h 30

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Thierry WALLYN

ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER -
Thierry WALLYN – Patrice VERGRIETE - Patrice BERTELOOT – Catherine
VERLYNDE.

Suppléants :

ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Paul CHRISTOPHE a donné pouvoir à Thierry WALLYN.

Suppléants : Martine ARLABOSSE - Jean-Yves FREMONT - Edith DAVID –
Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN – Florence VANHILLE – Régis VANDAMME -
Grégory EVRARD.

ASSISTAIT A LA REUNION :

Suppléants :